



## **FCL – Réunion du Conseil d'administration du dimanche 14 mars 2021 à 20h00**

### **Invités :**

#### **Administrateurs FCL :**

BERGERON Anthony, BOBINET Marie-Christine, CALLAMAND Robert, CLERGUE Pascale, DEROIN Jean-Michel, HUVENOIT Natacha, JOUBERT Michèle, LAFFONT Claudine, MOINE Marie-Pascaline.

#### **Élus du Conseil Municipal :**

FOUCAUD Monique, MATHA Régis.

### **Présents :**

BERGERON Anthony, BOBINET Marie-Christine, CALLAMAND Robert, CLERGUE Pascale, DEROIN Jean-Michel, HUVENOIT Natacha, JOUBERT Michèle, LAFFONT Claudine, MOINE Marie-Pascaline,

À 20h20, Monsieur le Maire de l'Isle d'Espagnac, Michel ISSARD, rejoint la réunion pour représenter la Mairie à la place de Monique FOUCAUD et Régis MATHA.

### **Excusée :**

FOUCAUD Monique

### **Absent :**

MATHA Régis

### **Ordre du jour :**

1. CR CA du 15/11/2021
2. Info protocoles COVID
3. Info dépôt dossier subvention
4. Info Contentieux Orange
5. Info ligne téléphonique
6. Info Convention Boulodrome
7. Info dépannage four Activité Poterie
8. Info serrure porte Poterie Espace François Mitterrand
9. Info activités pendant les vacances d'hiver
10. Statuer sur le nombre de 9 administrateurs sur les 10 demandés par les statuts.
11. Préciser les modalités de défiscalisation des frais de déplacement
12. Notre communication
13. Questions diverses

**Secrétaires de Séance :** BERGERON Anthony, MOINE Marie-Pascaline

## **1. Compte-rendu du CA du 15/11/2021 :**

- ✓ Il a été diffusé par mail FCL le 20/11/2021 => aucune remarque formulée.

## **2. Info protocoles COVID**

- ✓ Le 03 mars 2022, Madame PARANT, notre interlocutrice directe avec la Mairie de l'Isle d'Espagnac, a répondu à notre demande concernant les dernières directives COVID :

*« J'ai envoyé à toutes les associations, le 18 août 2021, le lien qui conduit au point de situation en temps réel (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>). Ce lien est toujours d'actualité.*

*M. Le Maire n'a pas pris d'arrêté particulier et se conforme à ces nouvelles directives pour les ERP de la commune à savoir comme vous le mentionnez dans votre mail : "La fin de l'obligation du port du masque concerne toutes les personnes accueillies dans les ERP, lieux, services et événements soumis à pass." »*

Par conséquent, à compter d'aujourd'hui, 14 mars 2022 :

- Fin du port du masque en intérieur (sauf dans les transports collectifs)
  - Fin de la demande de pass vaccinal (sauf dans les établissements de santé, les Ehpad et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).
- ✓ En ce qui concerne les activités au sein du FCL, le port du masque n'est désormais plus obligatoire, mais si les adhérents se sentent plus à l'aise avec ils pourront le garder.  
Le respect des gestes barrières ainsi que les protocoles de désinfection du matériel et des locaux sont maintenus.

## **3. Info dépôt dossier subvention**

- ✓ Un dossier a été déposé à la mairie le 3 janvier 2022 comportant les documents suivants :
  - a. Le dossier de demande de subvention 2022 qui, comme l'année dernière ne sollicite aucune aide financière.
  - b. Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2021 comprenant la liste des administrateurs élus.
  - c. Le compte rendu du Conseil d'Administration mentionnant la composition du Bureau pour la saison 2021 – 2022
  - d. Une attestation d'assurance pour la saison 2021 -2022

- ✓ Même si le FCL ne sollicite aucune aide cette année, il semble légitime au Conseil d'Administration de présenter à la municipalité tous les documents attestant du fonctionnement de notre association.

#### **4. Info Contentieux Orange**

- ✓ Pour rappel : le FCL a reçu plusieurs courriers d'huissier pour des factures impayées concernant une ligne téléphonique au nom de l'association. Il s'avère que le litige concerne un numéro attribué à la Mairie de l'Isle d'Espagnac concernant une ligne sécurisée reliée à l'alarme des locaux du 60 Avenue Jean Mermoz.
- ✓ Monsieur PRIETO, du service comptable de la Mairie, a pris le dossier en charge, mais à ce jour le service contentieux attend toujours la réponse de la mairie.

#### **5. Info ligne téléphonique**

- ✓ Pour rappel, le FCL partage sa ligne internet avec l'Épicerie Sociale. Les deux associations se sont entendues pour souscrire et partager les frais d'abonnement. Soit un coût total annuel de 120 € pour le FCL.
- ✓ Après une période de coupure, la ligne téléphonique du bureau du FCL – 05 45 38 61 83 - a été remise en service.
- ✓ Jean-Michel DEROIN doit contacter le service technique pour savoir comment fonctionne le répondeur, s'il y en a un.

#### **6. Info Convention Boulodrome**

- ✓ Une nouvelle convention qui intègre les modalités de ménage des locaux a été signée le 8 mars 2022. Elle annule et remplace la précédente convention et son règlement intérieur.
- ✓ La convention Boulodrome est la seule convention que nous ayons concernant les différents locaux de la commune que nous utilisons.
- ✓ L'article 10 concernant l'assurance interpelle notre assureur "AXA" en ce qui concerne les garanties demandées vis-à-vis du local. Il va examiner les Conditions générales du contrat. Nous attendons une réponse.

#### **ARTICLE 10 – ASSURANCES**

L'association s'engage à souscrire une police d'assurance contre les risques d'incendie, d'explosion, de vol, de foudre, de bris de glace et de dégâts des eaux ainsi que contre tout risque locatif et les recours des voisins et des tiers résultants de son activité ou de sa qualité auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue.

L'assurance souscrite devra générer des dommages et intérêts suffisants pour permettre, le cas échéant, la reconstruction des locaux ou du boulodrome confiés.

L'association devra souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

L'association devra également souscrire une assurance garantissant le propriétaire de l'équipement pour les risques liés à la pratique sportive, objet de l'association, se déroulant sur les équipements visés par la présente.

Une copie du contrat devra être produite à l'appui de la présente convention.

#### **7. Info dépannage four Activité Poterie**

- ✓ L'activité Poterie a eu un problème de panne de résistance du four électrique.
- ✓ Le FCL a fait le dépannage lui-même, en novembre 2022, de 2 résistances du four électrique : côté droit et sol. La commande des pièces et leur mise en place ont été faites par notre Président, Jean-Michel DEROIN, et par Bertrand HUVENOIT.
- ✓ Malheureusement, en février 2022, c'est la résistance de gauche qui a cassé. Elle a également été commandée et remplacée par Jean-Michel et Bertrand.
- ✓ Ces réparations ont engendré une dépense de 352 €. Cette dépense est normale, car les résistances sont des pièces d'usure qu'il faut remplacer régulièrement. Le four a été acheté en 2008 à la société CERADEL. Le coût d'un four neuf de ce type aujourd'hui est de l'ordre de 5800 €.
- ✓ C'est une dépense de maintenance à intégrer dans notre gestion comptable sur plusieurs années.

#### **8. Info serrure porte poterie Espace François Mitterrand**

- ✓ La serrure de la porte du local Poterie pose parfois problème. Il y a un point dur. Parfois, ça passe. Parfois, ça bloque.
- ✓ Le problème a été signalé aux Services techniques de la Mairie il y a un peu plus de 3 semaines. Le remplacement de la serrure est en cours, mais il y a un délai d'approvisionnement.

## **9. Info activités pendant les vacances d'hiver**

- ✓ Certaines activités ont fonctionné pendant les vacances d'hiver du 13 au 27 février : l'Anglais, la Poterie, la Peinture sur porcelaine, le Piano, le Scrabble.
- ✓ Petit rappel pour les animateurs et les responsables d'activités : il n'y a aucun problème à ce que les activités fonctionnent pendant les vacances, il faut juste ne pas oublier d'en informer le bureau du FCL afin de pouvoir avertir la Mairie.

## **10. Statuer sur le nombre de 9 administrateurs sur les 10 demandés par les statuts.**

- ✓ Nos statuts précisent :

*Article 10 – Composition du Conseil d'Administration*

*Le nombre d'administrateurs doit être compris entre 10 (minimum) et 20 (maximum).*

- ✓ Nous sommes aujourd'hui 9 administrateurs. Cela ne pose aucun problème de fonctionnement. Jean-Michel DEROIN souhaite toutefois que nous conservions un quota minimum dans nos statuts, même si parfois, cet objectif est difficile à tenir. Modifier les statuts en diminuant ce seuil minimum reviendrait à masquer une réalité concernant l'implication des bénévoles.
- ✓ Après en avoir discuté, l'ensemble des administrateurs présents décide de continuer de fonctionner ainsi et maintient que toutes les décisions prises avec notre organisation actuelle sont valables et non contestables.

## **11. Préciser les modalités de défiscalisation des frais de déplacement**

- ✓ En novembre 2020, Jean-Michel DEROIN avait sollicité la Direction départementale des Finances publiques de la Charente, pour se faire confirmer qu'en tant qu'association loi 1901, nous avons le droit d'établir des reçus fiscaux pour des remboursements de frais kilométriques, par exemple.
- ✓ En janvier 2021, un courrier de la Direction Générale des Finances publiques nous confirme que nous avons le droit d'en délivrer.
- ✓ L'article 17 de notre règlement intérieur prévoit :

*Le bénévolat des responsables est la règle.*

*...Un remboursement de ces frais pourra être effectué par le FCL aux bénévoles qui auront participé à la manifestation, qui auront utilisé leur véhicule et qui en feront la demande.*

*Le tarif appliqué est celui en vigueur sur le site Service-Public-Asso concernant le Barème kilométrique applicable aux frais engagés personnellement dans le cadre d'une activité bénévole.*

*Une feuille de frais doit être établie et signée par le demandeur, accompagnée des justificatifs.*

- ✓ A notre connaissance, ces dernières années, aucun adhérent administrateur ou animateur bénévole n'a demandé de remboursement de ses frais de déplacement. Cette pratique est très responsable et nous nous en félicitons. Toutefois, la crise économique arrivant, les frais de déplacement vont devenir contraignants pour les adhérents impliqués dans le fonctionnement de l'association. L'association les encourage à déclarer leurs frais de déplacement et à en faire don à l'association ce qui leur permettra d'obtenir une réduction d'impôts de 66%. Il suffit pour le FCL de remplir un imprimé CERFA 11580.

## **12. Notre communication**

- ✓ Afin de soulager un peu Jean-Michel DEROIN dans certaines tâches, notre secrétaire adjoint, Anthony BERGERON, propose de devenir l'interlocuteur dédié auprès de la Mairie de l'Isle d'Espagnac pour toutes les questions annexes  
→ à voir plus précisément avec le Bureau comment il serait possible de s'organiser lors d'une réunion de bureau à fixer.

## **13. Questions diverses**

- ✓ Bilan des inscriptions au 14/03/2022

<b>ADHERENTS</b>		
Actifs	<b>161</b>	
Hommes	52	32%
Femmes	109	68%
Adultes	143	89%
Enfants	18	11%
L'Isle d'Espagnac	60	37%
Autres communes	100	62%
<b>ACTIVITES</b>		
	<b>176</b>	
Anglais	10	
Chorale	28	
Echecs	1	
Guitare	26	
Pétanque	10	
Piano	4	
Poésie	1	
Porcelaine	4	
Poterie	33	
Randonnée	46	
Scrabble	13	

✓ Accueil des réfugiés ukrainiens :

- La mairie nous a informé de son besoin de récupérer les locaux de la Maison des Associations pour y héberger une famille Ukrainienne. Une armoire d'archives documentaires a été libérée. Une armoire avec du matériel encombrant a dû être déplacée vers L'Isle Ô Sports.
- Une réunion avec les associations spaniaciennes a eu lieu à la mairie ce lundi pour jeter les bases de l'accueil et coordonner les bonnes volontés.
- Si le FCL accueille des réfugiés ukrainiens comme adhérents de l'association, la décision a été prise par l'ensemble des administrateurs de ne pas leur faire payer ni l'adhésion ni la participation aux activités pour les activités animées par les bénévoles. Pour les activités animées par des prestataires rémunérés, les modalités de participation et de financement seront négociées au cas par cas (association, animateur, adhérent, municipalité).

✓ Craintes concernant la sécurité aux abords de l'espace François Mitterrand :

- Lors du précédent CA, Marie-Pascaline MOINE et Claudine LAFFONT ont évoqué quelques craintes des adhérents concernant la sécurité aux alentours des locaux du FCL, notamment à la sortie de leurs activités respectives en soirée.
- Jean-Michel DEROIN en a tout de suite informé la Mairie.
- Monsieur le Maire nous confirme que depuis plusieurs mois, la commune se voit confrontée à des problèmes d'incivilités et d'insécurité. La municipalité œuvre pour solutionner ces problèmes et fait en sorte que tout puisse rapidement rentrer dans l'ordre. Par exemple, un arrêté a été pris pour interdire la consommation d'alcool 100m autour d'une école. Il va informer la Police municipale des soucis rencontrés par les adhérents du FCL et va demander à ce que des rondes soient effectuées au moment des sorties des activités qui se terminent après 19h.
- Monsieur ISSARD invite également les animateurs et responsables d'activités à faire de la prévention auprès des adhérents afin que ceux-ci puissent venir participer aux activités avec plaisir et non avec crainte.

✓ Difficulté d'accès sur certains circuits pour l'activité Petite Randonnée :

- Robert CALLAMAND nous explique que le circuit Rouge balisé par la Fédération Française de Randonnée est devenu difficile d'accès pour les randonneurs à certains endroits. En effet, ils sont très boueux, voire marécageux. Certaines berges sont instables et le talus n'est pas praticable.
- La Mairie de l'Isle d'Espagnac a installé des rondins de bois pour permettre aux marcheurs de passer, mais certains de ces rondins sont soit trop petits ou se sont affaissés à force du passage ou de la nature du terrain qui est dégradé. De fait, le parcours pourrait s'avérer quelque peu dangereux. Un passage en particulier n'est même plus praticable.



- Monsieur le Maire nous explique que ce parcours de randonnée traverse des propriétés privées et que la municipalité ne peut donc pas intervenir comme elle le souhaiterait. Toutefois, il nous informe que la Mairie est actuellement en pourparlers avec les propriétaires des terrains pour trouver une solution ou éventuellement racheter les parcelles concernées et travailler sur l'amélioration de la sécurité sur le parcours de marche. Ce travail est long, car sur ce parcours, il y a 46 propriétaires différents.
- ✓ Collecte de stylos usagés pour l'association ANR :
- Début Mars, Anthony BERGERON a pu récupérer une première boîte de collecte contenant 1,9 kg de stylos et de cartouches d'encre usagés pour l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen dont il est le délégué régional.
  - Une nouvelle boîte de collecte a été disposée à l'entrée du bureau du FCL. Elle est reconnaissable par sa couleur rouge et ses points noirs.
  - Jean-Michel va de nouveau faire de la communication auprès des adhérents du FCL pour promouvoir cette action solidaire.
- ✓ Poste de trésorière adjointe :
- Natacha HUVENOIT nous informe qu'elle souhaite se désengager de son poste de trésorière adjointe au terme de la saison 2021-2022.
  - Sa demande a été prise en compte mais la composition du bureau ne sera modifiée que si une autre personne reprend la fonction.


**Date du prochain CA** : Lundi 23 mai 2022

**Fin de séance** : 21h35

Président  
Jean-Michel DEROIN



Secrétaires  
Marie-Pascaline MOINE



Secrétaire  
Anthony BERGERON

